

REPORTAGE

FRANCE

Cachez ce pauvre que je ne saurais voir

Le nombre de sans-abri a augmenté de 50 % en dix ans. Or, plutôt que de trouver des solutions durables, les politiques urbaines s'emploient à les chasser des centres-ville et à les rendre invisibles.

—Par Maxime Dewilder - Photos de Pierre-Yves Brunaud



« Le design est notre ami », assure le slogan d'une chaîne de magasins d'ameublement et de décoration. Devant l'enseigne implantée place de la République à Paris, des poteaux ronds de différentes tailles, espacés de

quelques centimètres, empêchent les sans domicile fixe (SDF) et les réfugiés de s'asseoir ou de s'allonger. Le mobilier urbain n'est pas l'ami des personnes victimes d'exclusion sociale. Sur un banc en bois, à trois mètres à peine de l'entrée principale, un homme tente de se reposer, couché sur le flanc, emmitouflé dans un vieux duvet. Les passants, eux, s'attardent devant les vitrines. La firme a réussi son pari en écartant la misère, en la rendant invisible pour ses clients. *« C'est de pire en pire »*, livre, la mine fermée, un SDF assis sur sa valise au milieu du trottoir, à quelques rues de la place de la République. *« J'ai de plus en plus de mal à trouver un coin tranquille »*, explique-t-il.

Les sans-abri sont ainsi chassés des centres urbains vers la périphérie des villes. Si certains mobiliers anti-SDF relèvent du domaine public, d'autres sont installés par les entreprises, les copropriétés ou les régies de transports. Le directeur des études de la Fondation Abbé Pierre, Manuel Domergue, voit dans ce mécanisme *« un symbole terrible »*. Pour lui, *« rendre invisible les sans-abri ne règle rien, les voir au contraire permet d'avoir conscience du problème et donc de chercher des solutions »*. Les dispositifs urbains *« agressifs »* ne font évidemment pas disparaître la misère.

« ICI EST MORT - X - »

Rue du Delta, 9^e arrondissement de Paris. Sur une plaque commémorative, l'inscription *« Ici est mort - X - »* est suivie d'un constat : *« - X - ne pouvant plus s'abriter du froid est mort dans la nuit »*. La plaque est posée sur des barreaux métalliques empêchant toute nouvelle

installation devant l'entrée de l'immeuble. Guillaume, 48 ans, un voisin, a vaguement entendu parler de *- X -*. *« Si j'étais SDF, j'aimerais pouvoir dormir ici. Et en même temps, comme riverain, on a le droit de ne pas vouloir que des gens dorment en bas de chez soi. C'est compliqué. Il faudrait des conditions dignes pour accueillir ces gens et leur donner un boulot. Le problème, ce n'est pas tant les barreaux mais plutôt que des gens soient obligés de dormir dans la rue »*. Juste à côté de la plaque commémorative, un double dispositif anti-sans abri a été érigé. Des grilles supplémentaires empêchent l'accès à une zone déjà pavée de cailloux. La rue du Delta, à Barbès, quartier historiquement populaire de la capitale, n'échappe pas à la tentation de chasser les pauvres.

LA COMPASSION SÉLECTIVE

Selon une étude de l'Insee datant de 2013, le nombre de personnes à la rue a augmenté de 50 % entre 2001 et 2012 pour atteindre 150 000 individus recensés, soit qu'ils aient dormi dans un service d'hébergement à la veille de l'enquête (logement payé par une association, dortoir dans un hébergement collectif), soit dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, parc, station de métro...). On compte aujourd'hui entre 200 à 350 personnes qui élisent domicile chaque jour dans le métro, l'hiver étant une période de plus forte affluence. Par ailleurs, d'après l'enquête menée en 2018-2019 par

Mobilier urbain anti SDF
1 rue Taylor, Paris 10^e
© Pierre-Yves Brunaud



Mobilier urbain anti SDF
Place Napoléon III, parvis de la gare du Nord, Paris 10^e
© Pierre-Yves Brunaud

l'Observatoire du Samu social¹ sur l'ensemble des sans-abri vivant dans les couloirs du métro, 82 % sont des hommes et 47 % ont 45 ans ou plus. Les estimations les plus récentes, faites par les associations, font état de plus de 200 000 personnes à la rue. « Depuis 2015, les arrivées massives de réfugiés ont contribué à engorger le dispositif d'accueil des sans-abri », commente Dominique Versini, adjointe à la mairie de Paris en charge des questions de solidarités, de lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugiés et de la protection de l'enfance. « Personne n'avait prévu qu'il y aurait des réfugiés qui arriveraient en Europe et en France. Le dispositif d'accueil et d'asile n'était pas prêt, trop petit, pas assez calibré », relève l'élue. La ville de Paris ne dispose que de 23 000 places d'hébergement d'urgence et d'insertion... Par ailleurs, la municipalité est confrontée à un obstacle de taille : les missions d'accueil des réfugiés et de lutte contre l'exclusion relèvent principalement de l'État. Sociologue, spécialiste de la marginalité et du traitement politique des SDF, Marie Loison-Leruste pointe une « discrimination invisible ». La société a une approche ambivalente de l'exclusion sociale : d'un côté, l'indignation de voir des personnes à la rue et de l'autre, le refus que ces mêmes personnes s'installent en bas de chez elles. « Individuellement comme collectivement, les comportements à l'égard de la pauvreté ont toujours oscillé entre la compassion et l'hostilité, ce que j'appelle la compassion sélective », précise la sociologue. Poteaux, chaises individuelles, bancs inclinés et étriqués dans les

stations de métro, pics, grilles... les dispositifs urbains anti-sans abri rivalisent d'inventivité. Marie Loison-Leruste conclut : « Faire cohabiter sur un même territoire des populations insérées et d'autres en situation de grande exclusion pose forcément des problèmes. Cela interroge des notions comme celles de mixité sociale, de solidarité entre les intégrés et les exclus, mais aussi des manières d'envisager les politiques sociales, l'aménagement urbain... ».

La Fondation Abbé Pierre a remis, le 2 mars dernier, des prix ironiques afin de dénoncer les mobiliers urbains les plus inhumains. « Pic d'or du dispositif le plus décomplexé », la ville de Lyon s'est tristement illustrée avec l'installation d'un rail de fer sur le pourtour d'un banc de jardin. Si cette initiative permet une prise de conscience, d'autres agissent de façon très concrète : le collectif belge Design for everyone agit régulièrement contre le mobilier urbain anti-SDF. Outils en main, les militants transforment ainsi un banc inhospitalier en une surface plane qui permet de s'allonger. Manuel Domergue, lui, propose comme point de départ l'adoption par les collectivités de la Déclaration des droits des sans-abri. Composée de 14 articles et disponible en ligne, elle « réaffirme les droits fondamentaux qui permettent effectivement aux personnes sans abri de cesser de l'être et de jouir des mêmes droits que tout être humain ». – M. D.

1 – Enquête à la demande de la région Île-de-France et de la RATP.